

Limousin Nature Environnement

- Fédération Limousine pour l'Etude et la Protection de la Nature -



LIMOUSIN NATURE
ENVIRONNEMENT

LIMOGES, LE 7 DÉCEMBRE 2022

Objet : concertation dans le cadre de projet d'extension du Parc d'Activités de la Croisière (PAC)

-courrier transmis par messagerie à info@smipac.com -

Monsieur le président du SIMPAC,

Limousin Nature Environnement est une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement créée en 1975. Elle compte 37 associations membres directs, comptant 3400 adhérents. LNE est agréée au titre de la protection de l'environnement et habilitée à participer aux débats sur l'environnement dans le cadre d'instances consultatives

Vous avez ouvert une consultation de la population sur votre projet d'extension de la zone d'activité de la Croisière. Et nous vous en remercions. Limousin Nature Environnement s'est déjà exprimée à plusieurs reprises à ce sujet et nous vous rappelons les raisons d'un avis qui n'est pas modifié suite aux modifications que vous avez apportées à ce projet.

Nous observons que vous ne publiez pas les éléments suffisants permettant d'apprécier l'opportunité de ce projet modifié, son coût ni les conséquences qu'il aura. Le dossier du projet n'est pas accessible et un diaporama de présentation ou des panneaux d'expositions ne peuvent en tenir lieu. Nous pensons que cette concertation n'est pas sincère.

Initialement prévue sur plus de 60 hectares, vous avez réduit le projet à 45 hectares à la suite de plusieurs investigations et des remarques faites par les habitants et les associations de défense de l'environnement, mais aussi du coût qu'il impliquait.

Aujourd'hui, compte tenu des différents défis qui sont devant nous, c'est le maintien de ce projet qui interroge. En effet, que ce soit sur le plan du changement climatique, de la perte de biodiversité, de la conservation des ressources énergétiques, de la conjoncture économique et sociale, du maintien de l'agriculture il ne nous semble pas pertinent d'augmenter l'artificialisation de ce secteur.

Le changement climatique

L'année 2022 a donné un aperçu des difficultés aux quelles nous serons confrontés dans les années à venir. Canicules, sécheresses deviendront de plus en plus longues et intenses. Nous avons une petite chance de limiter ces effets dommageables en engageant un changement important de notre manière d'organiser notre société.

Il est essentiel de maintenir tous les espaces végétalisés afin de capter un maximum de carbone. En parallèle il faut limiter les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergies fossiles. Installer des entreprises loin des lieux de vie n'est donc pas à privilégier. Les espaces végétalisés sont aussi utiles pour limiter les effets du réchauffement climatique.

Limousin Nature Environnement

Centre Nature La Loutre
87430 – VERNEUIL SUR VIENNE
Tél. : 05.55.48.07.88
contact@lne.asso.fr
www.lne-asso.fr

...représentant en Limousin de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT



Limousin Nature Environnement

- Fédération Limousine pour l'Etude et la Protection de la Nature -



LIMOUSIN NATURE
ENVIRONNEMENT

La préservation des ressources en eau devient un enjeu majeur en terme de quantité et de qualité. Pour cela il faut réduire les pressions des activités humaines sur tout le cycle de l'eau, le sol, les sources et les ruisseaux et non les augmenter comme le ferait votre projet.

La biodiversité

La première cause de disparition de la biodiversité est l'artificialisation des terres selon les conclusions de l'IPBES, plateforme scientifique internationale d'évaluation de la biodiversité. Son dernier rapport nous alerte sur les conséquences que cela pourrait avoir sur les services que rend la nature aux sociétés humaines. L'une des conséquences est l'apparition de zoonoses de plus en plus nombreuses et la maladie COVID19 en est une manifestation qui nous impacte encore fortement. A l'heure de l'ouverture de la COP15 sur la biodiversité, il n'est pas envisageable d'augmenter encore les causes de perte de biodiversité. Ion en peut demander qu'en Amazonie ou en Indonésie on cesse de couper des arbres et supprimer chez-nous des espaces riches en biodiversité.

La conjoncture économique

L'analyse économique du territoire nord Limousin montre qu'il n'y a pas de besoin supplémentaire en zone d'activité. Une offre à bas coût comme celle de ce parc ne peut que déstabiliser le tissu économique du territoire en déshabillant d'autres parcs.

La guerre en Ukraine a accéléré un processus de renchérissement du prix de l'énergie qui avait débuté ces dernières années. Il est illusoire de croire que nous retrouverons des conditions d'avant 2019. Cela conforte la nécessité de rapprocher les lieux d'habitat et de travail.

Le maintien de l'agriculture

Mobiliser des terres agricoles n'est pas acceptable. Alors que la situation des agriculteurs est toujours fragile, que les rendements baissent en raison des conditions de sécheresse récurrentes, il ne faut plus détourner ces terres de leur fonction nourricière. Les agriculteurs concernés par une expropriation font des efforts pour respecter les critères d'agroécologie, il ne faut pas handicaper leur équilibre agronomique et financier.

En conclusion nous portons un avis défavorable à la poursuite de ce projet.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, mes respectueuses salutations.

Michel Galliot

président de LNE

Limousin Nature Environnement

Centre Nature La Loutre
87430 – VERNEUIL SUR VIENNE
Tél. : 05.55.48.07.88
contact@lne.asso.fr
www.lne-asso.fr

...représentant en Limousin de FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT

